



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 300/2025

A LA SOCIETE LRV

Après avoir reçu le contrat du marché n° VPM/MDNAC/CAB/027/2025, conclu avec le Ministère de la Défense Nationale et Ancien Combattant, pour un montant total hors taxe dollars américains sept cent sept mille dix-sept, douze centimes (USD 707 017,12) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre mille neuf cent quarante-neuf, douze centimes (USD 4 949,12), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 21/11/2025

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général